

Le meilleur de la technologie SICO

KING
PARFUM
DE

Insecticides

Réf: A02114

Insecticide unidose 150 ML

USAGE PROFESSIONNEL.

Excellent effet de choc et rémanence de quelques semaines.

Volume de traitement : 150 m³ maximum pour insectes volants et rampants.

En cas d'infestation de cafards, blattes, grosses araignées..., utiliser un aérosol pour 75 m³.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

Boîtier fer blanc diamètre : 52 mm / hauteur 105 mm.

Volume nominal 210 ml - Volume net : 150 ml.

Carton de 12 aérosols



MODE D'EMPLOI

Déposer l'aérosol au centre d'une surface préalablement protégée d'un journal ou autre d'au moins 1 m². Enlever le capot de l'aérosol, appuyer la languette vers le bas, dans une pièce pleine ou vide en ayant pris soin de sortir les denrées alimentaires, les animaux à sang froids et les aquariums. Sortir de la pièce, le gaz se libérera automatiquement et en totalité. Laisser le local fermé pendant quelques heures. Aérer et ventiler les locaux après traitement.

Nous préconisons de placer une feuille de papier (ou autre) sous l'aérosol pour éviter toute coulée éventuelle, de projection de produit, sur le sol .

APPLICATION

Recommandé contre mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, araignées, blattes.

Domaine d'utilisation : traitement de choc des habitations, cantines, restaurants, chambres d'hôtels, boulangeries, caves, literies, litières d'animaux, placards...



www.sico.net

sico.commercial@sico.net

+33 (0)4 76 50 85 50



S.I.C.O. S.A.

société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539